

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE UNIQUE DE L'ABATTOIR

- * REPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE
- * DESIGNATION DE DEUX MEMBRES SUPPLEMENTAIRES

CREATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF DES USAGERS

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du 24 mars 1988, vous avez créé un Conseil d'Exploitation pour la gestion de la Régie Unique de l'Abattoir.

Parmi les membres nommés de cette instance, il y avait le Directeur de la SICA-REVIA.

Compte tenu des relations commerciales soutenues entre la SICA-REVIA et l'Abattoir, et conformément aux dispositions du Code des Communes, je vous propose de remplacer le Directeur de la SICA-REVIA par Monsieur RIVIERE Maxime qui possède une expérience en la matière.

Je vous demande également de doter ce Conseil d'Exploitation de deux membres supplémentaires, à savoir :

- Monsieur CHAN NOON CHUNG Philippe, Ingénieur ;
- Monsieur LACAS Daniel, Ingénieur.

Par ailleurs, parallèlement à ce Conseil d'Exploitation, je vous propose de créer un Conseil Consultatif des Usagers au sein duquel seront représentés, paritairement, les représentants de la filière bovine et ceux de la filière porcine de la Réunion.

M. CAMILLE BOURHIS DONNE LECTURE DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions des Affaires Générales et des Affaires Economiques

Elles émettent un avis favorable.

Le Conseil d'Exploitation est une structure opérationnelle.

Les Commissions souhaitent que le petit nombre de ces membres soit un gage d'efficacité. Elles proposent l'adjonction, si besoin est, à ce Conseil d'Exploitation, des usagers préférentiels de l'Abattoir que sont la Sica-Révia et la CPPR. Cette association se ferait soit au coup par coup, soit dans le cadre d'un Comité Technique Consultatif extérieur au Conseil d'Exploitation.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 24 JUIN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

